

UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE

CENTRE JEAN PALERNE (Hisoma)

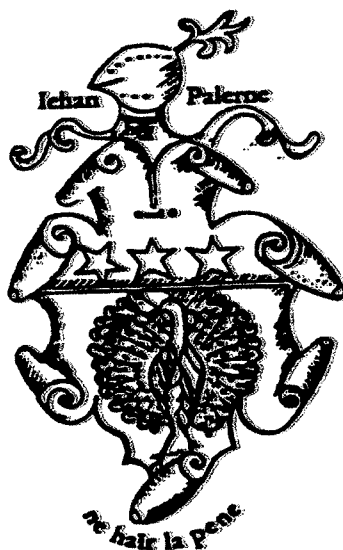
ΣΥΝΤΑΚΤΙΚΑ

SYNTAKTIKA

BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE DE RECHERCHE

EN SYNTAXE ET EN SÉMANTIQUE

DU GREC ANCIEN



N° 35

MARS 2008

Faculté des Art, Lettres et Langues
35 rue du 11 Novembre
42023 SAINT-ÉTIENNE-CÉDEX 2

Bulletin gratuit composé et diffusé par le
Centre de Recherche en Syntaxe et Sémantique du Grec ancien

Centre Jean Palerne
Faculté des Arts, Lettres et Langues
Université Jean Monnet Saint-Etienne
35 rue du 11 Novembre
F - 42023 Saint-Etienne Cedex

Directeurs du bulletin :
Bernard Jacquinod et Sandrine Longera-Coin

ISSN 1148-2656

Note sur la constitution du syntagme verbal en grec moderne. Aperçu diachronique

Henri TONNET (Paris Sorbonne-Paris IV)

L'ordre des *mots* — au sens restreint de ce qui est séparé par des blancs dans l'écriture — n'est pas entièrement libre en grec moderne¹. Les grammaires les plus récentes de la langue, comme celle de Clairis et Babinotis, nous invitent à considérer des « mots phonologiques » (φωνολογική λέξη)² à l'intérieur desquels l'ordre des termes, morphèmes séparés et auxiliaires, est entièrement hiérarchisé. Nous ne considérons dans cette note que les « mots phonologiques » constituant une forme verbale³ avec tous les clitiques qui la constituent, y compris les pronoms personnels faibles (monosyllabiques) qui lui sont rythmiquement liés. Nous appellerons l'ensemble ainsi défini simplement « syntagme verbal ». Et nous ne considérerons ici que les syntagmes verbaux étroitement liés, c'est-à-dire qui n'admettent aucune enclave⁴ et n'ont qu'un ou deux accents⁵. Nous parlerons dans ce cas de syntagmes « denses »⁶.

Dans l'état actuel de la langue orale et écrite standardisée (Koiné Néo-hellénique = KNH) — ce qui exclut les dialectes pontique et

¹La seule étude systématique de cette question est la thèse de doctorat, malheureusement inédite à ce jour, de Martine Breuillot, *L'Ordre des mots du grec ancien au grec médiéval et moderne*, Paris 1996. Citons aussi de Mark Janse « La position des pronoms personnels enclitiques en grec néotestamentaire à la lumière des dialectes néo-helléniques » dans l'ouvrage collectif sous la direction de Claude Brixhe, *La Koiné grecque antique : I. Une langue introuvable ?*, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 82-121.

² Συνοπτική Γραμματική τής Νέας Ελληνικής, Athènes 2007, p. 378-379. On parle aussi de « mot phonétique ».

³Il existe aussi des syntagmes nominaux ; mais leur originalité par rapport au grec ancien est réduite, d'où leur moindre intérêt.

⁴Les syntagmes verbaux aux temps du parfait permettent des enclaves adverbiales. Exemple : έχει επίσης ήδη προσφέρει πολλά « il a également déjà beaucoup apporté ». Nous n'en parlerons pas en détail ici.

⁵Ce dernier cas se présente avec l'accent d'enclise. Janse (1996), p. 84, parle de « segments » « comprenant au moins un mot pourvu d'accent ».

⁶Breuillot (1996), p. 97, dit que ces syntagmes sont « soudés ».

chypriote encore vivants—, le syntagme verbal (à l'indicatif ou au « subjonctif »⁷) peut contenir, du début à la fin et dans cet ordre :

la négation *δεν*,
 un morphème modal séparé monosyllabique, *θα*, *να* ou *ας*,
 la négation *μην* (seulement après *να* et *ας*),
 un ou deux pronoms personnels faibles (monosyllabiques)
 compléments indirects et/ou directs dans l'ordre obligatoire génitif + accusatif,

l'auxiliaire *έχω*,
 le noyau verbal⁸.

On constate qu' actuellement tous les clitiques (et l'éventuel auxiliaire) du syntagme verbal à l'indicatif ou au « subjonctif » précèdent le noyau verbal.

Exemples :

δεν είπα, « je n'ai pas dit »,
θα πω, « je vais dire, je dirai »,
να πω, « que je dise »,
ας πούμε, « eh bien, disons... »,
να/ας μην πω, « que je ne dise pas »,
το είπα, « je l'ai dit »,
δεν το είπα, « je ne l'ai pas dit »,
της είπα, « je lui ai dit (à elle) »,
της το είπα, « je le lui ai dit (à elle) »,
δεν της το είπα, « je ne le lui ai pas dit »,
να/ας μην της το πω, « que je ne le lui dise pas »,
θα της το πω, « je le lui dirai »,
δε θα της το πω, « je ne le lui dirai pas »,
δε θα της το έλεγα, « je ne le lui dirais pas »,
της το έχει πει, « il/ elle le lui a dit (à elle) »,
θα της το έχει πει, « il/ elle a dû le lui dire (à elle) »,
δε θα της το έχει πει, « il/ elle n'a pas dû le lui dire (à elle) ».

⁷Nous écrivons « subjonctif », car beaucoup de linguistes estiment que le subjonctif n'existe plus en grec depuis que ce mode n'a plus de désinences différenciées.

⁸On préfère ici à « verbe » le terme de « noyau verbal », parce que cette forme, ancien subjonctif ou ancien infinitif, n'a d'existence dans l'énoncé que précédée d'un morphème modal, de l'auxiliaire *έχω*, d'une conjonction de subordination ou d'un adverbe.

Dans le dernier exemple, on atteint le maximum d'éléments antéposés au noyau verbal, soit quatre monosyllabes et un dissyllabe.

A l'impératif et au gérondif, la hiérarchie des termes est inversée et l'ordre des pronoms personnels faibles est (plus) libre :

πες μου το / πες το μου , « dis-le moi » ,
λέγοντάς του το , « en le lui disant (à lui) » .

On ne tient pas compte ici de syntagmes moins « denses » où apparaissent, en tête, des interrogatifs, des relatifs et des conjonctions de subordination, ce qui peut porter le nombre des monosyllabes proclitiques à cinq ; Πού να μην της το πω; « comment ne pas le lui dire ? ». Ces derniers syntagmes sont moins « denses » car, dans certains cas, ils tolèrent des enclaves : Πού στο διάβολο πήγες; « Où diable es-tu allé ? » .

Il ne semble pas que les historiens de la langue grecque moderne se soient particulièrement intéressés⁹ au processus d'apparition de cette syntaxe *en partie novatrice* par rapport à celle du grec ancien attique. Ces constructions ne sont qu'*en partie* nouvelles parce que, comme nous allons le voir, ce sont les ordres de la syntaxe grecque ancienne qui se poursuivent dans la hiérarchie des éléments à l'intérieur du syntagme « dense » du grec moderne standard (KNH). Les quelques considérations qui suivent ne sont qu'indicatives et pourraient être affinées par l'exploitation d'un corpus plus large et surtout par la comparaison avec les langues romanes qui présentent le même phénomène.

La première question qui se pose est de savoir si le verbe grec ancien connaissait déjà des morphèmes monosyllabiques séparés qui en affectaient le sens. *A priori* les négations οὐκ et μή et la particule modale ἄν¹⁰ doivent appartenir à cette catégorie. Les négations οὐκ et μή se placent *devant le verbe*, mais pas toujours *immédiatement* devant lui ; elles ne constituent donc généralement¹¹ pas avec lui un

⁹Il faut faire une exception pour Jansen (1993) et Breuillot (1996).

¹⁰Nous appliquons pour le grec ancien l'accentuation traditionnelle et pour le grec médiéval et moderne l'accentuation monotonique.

¹¹Une exception pourrait être constituée par l'expression οὐκ ἔστι qui semble constituer un « syntagme dense ».

syntagme verbal « dense ». La place des pronoms personnels dans l'éventuel syntagme négation + verbe n'est absolument pas déterminée. On le voit immédiatement dans ces deux phrases simples tirées de l'*Apologie* de Platon : οὐκ εὐθύς ἐξέχειράς με et ἐπίτηδες σε οὐκ ἤγειρον. Si l'on traduit ces deux phrases en grec moderne : δε με ξύπνησες αμέσως et ἐπίτηδες δε σε ξυπνούσα, on constate que, pour l'ordre des mots, le seul point commun entre les deux états de la langue est l'antéposition de la négation.

Malgré certaines coïncidences dues au hasard¹², la phrase grecque ancienne ne connaît pas de syntagme « dense », puisque beaucoup de mots polysyllabiques peuvent s'insérer dans l'ensemble négation + verbe. D'autre part, les pronoms personnels monosyllabiques n'y sont pas nécessairement proclitiques (ἐξέχειράς με ≠ σε οὐκ ἤγειρον).

Quant à la particule modale ἄν, la question de sa place ne se pose pas dans la perspective diachronique qui est la nôtre ici, puisque ce mot (séparé)¹³ a disparu du grec tardif. Si cependant on veut comparer, du point de vue rythmique, l'emploi des modalisateurs ἄν et θα qui interviennent dans la formation du « conditionnel », on constate une différence essentielle. Contrairement à θα, ἄν affecte sémantiquement mais pas rythmiquement le verbe de la proposition. En d'autres termes, ἄν ne forme pas un ensemble rythmique avec le verbe auquel il est associé ; il apparaît en tête de proposition¹⁴ après les conjonctions de subordination, d'où la formation de nouveaux mots : ἐάν > ἄν, ὅταν, ἐπειδάν.

Reste le cas des pronoms personnels atones des deux premières personnes qui, dans le cas des *verbes à l'impératif*, peuvent très souvent être considérés comme faisant partie d'un syntagme. Par exemple dans une phrase simple comme celle-ci tirée des *Mémorables* de Xénophon : Εἰπέ μοι, ὦ Περικλείς. L'ordre de la KNH est exactement le même : Πες μου, Περικλή. Quand le pronom personnel

¹²On peut citer cette phrase du *Criton* où négation, modalisateur, pronom personnel monosyllabique et verbe sont dans le même ordre que dans la KNH : οὐκ ἄν παρακρούοι = δε θα σε απομάκρυνε.

¹³Le mot survit en grec moderne comme deuxième élément de composition dans l'hypothétique αν et la conjonction ὅταν; ces morphèmes ne sont plus *nécessairement* liés au subjonctif éventuel.

¹⁴Jansen (1993), p. 87, signale là l'application de la loi de Wackernagel qui veut que « les enclitiques se placent régulièrement après le premier mot de la proposition, même s'ils se trouvent ainsi antéposés par rapport au mot dont ils dépendent syntaxiquement ».

monosyllabique est employé avec un verbe à un autre mode que l'impératif, sa place n'est pas fixée, mais la postposition est plus fréquente. Les statistiques établies par Martine Breuillot sont à cet égard tout à fait éclairantes¹⁵.

L'étude diachronique de l'apparition des ordres obligatoires dans le syntagme verbal, dès avant la constitution du syntagme « dense », est gênée par la rareté des textes représentatifs d'un usage proche de la langue parlée. Nous avons fait des sondages dans les *Évangiles* canoniques (début du II^e siècle), l'*Évangile* apocryphe de Nicodème (V^e siècle)¹⁶, le *Pré spirituel* de Jean Moschos (VI^e siècle)¹⁷, les *Poèmes prodromiques* (deuxième moitié du XII^e siècle, langue de Constantinople)¹⁸, la *Chronique de Morée* (XIV^e siècle, langue du Péloponnèse)¹⁹, la *Chronique* de Léonce Machéras (XIV^e siècle, dialecte chypriote)²⁰.

Entre le II^e et le IX^e siècle, se situe une période de préparation. Les syntagmes verbaux sont lâches et la conjonction ἵνα, ainsi que le pronom personnel de la troisième personne sont encore dissyllabiques. Il n'en reste pas moins qu'au début de la période, un phénomène essentiel pour la suite de l'histoire a eu lieu : le changement de nature de l'accentuation qui cesse d'être seulement musicale. Dans ces

¹⁵Breuillot (1996), p. 83, considère toutes sortes de pronoms personnels et pas seulement les monosyllabiques ; elle envisage aussi les cas où des mots sont enclavés entre le verbe et le pronom personnel. Chez les auteurs des V^e et IV^e siècles, la postposition l'emporte légèrement sur l'antéposition : 42% de postposition contre 28 % d'antéposition chez Platon, 100% de postposition chez Xénophon, 11% de postposition contre 22 % chez Lysias et 45% de postposition contre 28% chez Ménandre. Il faut aussi citer, à la suite de Jansen (1993), p. 88, la remarque d'Apollonius Dyscole (*GG* II, 2, 183-184) qui remarque qu'entre les deux constructions possibles σήμερόν σε ἐθεασάμην et σήμερον ἐθεασάμην σε, seule la seconde est correcte. On peut se demander si la défiance à l'égard du premier tour ne vient pas de la segmentation σήμερόν σε / ἐθεασάμην paraissant bizarre pour une conscience linguistique « moderne ».

¹⁶Le texte figure dans *Evangelia apocrypha*, éd. Constantin Tischendorf, Leipzig, 1853, p. 172-180.

¹⁷Nous avons travaillé sur les extraits, *Morceaux choisis du Pré spirituel de Jean Moschos*, par D.-C. Hesseling, Paris, « Les Belles Lettres », 1931.

¹⁸*Ptochoprodromos*, Einführung, kritische Ausgabe, deutsche Übersetzung, Glossar, besorgt von Hans Eideneier, Cologne, « Romiosini », 1991.

¹⁹*La Cronica de Morea*, éd. Jose M. Egea, Nueva Roma 2, 1997.

²⁰Nous utilisons l'édition inédite d'Isabelle Cervellin-Chevalier, *Edition critique et traduction française annotée du manuscrit de Venise de la Chronique de Léontios Machairas*, thèse de l'Université Paul-Valéry, Montpellier, 1998. Comme l'orthographe aberrante du manuscrit n'a pas d'intérêt pour notre propos, nous la corrigeons afin de faciliter la lecture.

conditions, l'autonomie accentuelle des pronoms personnels monosyllabiques disparaît. Il n'y a plus de différence, à la deuxième personne du singulier, entre les formes fortes et les formes faibles (σε /σέ) ; et la disparition de la prosodie rend difficile la distinction entre σοῦ et σου. Cela peut avoir renforcé le rattachement accentuel du pronom personnel monosyllabique au verbe, processus qui sera achevé à la fin de la période. En tout état de cause, la loi de Wackernagel que l'on invoque pour expliquer l'ordre des mots dans la phrase du Nouveau Testament²¹ ne semble plus s'appliquer. Les enclitiques cessent de se placer par rapport au premier mot de la proposition, mais entrent dans l'orbite du verbe.

Deux phénomènes apparaissent dans les textes les plus populaires de cette époque. En même temps que l'infinitif recule dans les complétives, l'ancienne conjonction finale ἵνα devient prémorphème de subjonctif. Mais le pronom personnel est le plus souvent postposé au verbe, comme dans ces deux exemples tirés de l'Évangile de Nicodème : θέλομεν ἵνα σταυρώσῃς αὐτόν (KNH θέλουμε να τον σταυρώσεις) et θέλουσιν ἵνα φονεύωσιν αὐτόν (KNH θέλουν να τον σκοτώσουν). La tendance à placer après le verbe le pronom personnel complément se confirme dans le *Pré Spirituel* où l'on compte 30 postpositions contre 6 antépositions²².

La question de la place de la particule de futur θα ne se posera pas formellement avant le XVII^e siècle où ce monosyllabe apparaît. Mais la considération de l'étymologie de θα nous permet de comprendre que sa place par rapport à la négation δεν est logiquement préparée par la syntaxe du grec ancien. En grec ancien, la négation précède le verbe. Δεν, sorti de οὐδέν, prend la suite de οὐκ (qui survit dans le pontique κι) ; il précède le verbe (très réduit) principal (θε < θέλει) dont il ne reste plus que θ dans θα, cependant que le α y représente να issu de ἵνα. La syntaxe d'une phrase de grec tardif, οὐδέν θέλομεν ἵνα σταυρώσῃς explique l'ordre grec moderne δε θα

²¹Janse (1953), p. 99. Il ne semble pas probable que l'ordre des pronoms personnels dans le syntagme verbal néo-hellénique soit une suite lointaine de la loi de Wackernagel (Janse, p. 110), car cette loi ne concerne pas essentiellement l'influence du verbe sur les clitiques qui le suivent, mais celle de tout mot tonique inaugurant une proposition.

²²On peut se demander si cette postposition, qui est systématique dans l'*Apocalypse* de Jean, est à rapprocher des suffixes pronominaux en sémitique (Jansen, 1993, p. 86-87). Mais Jansen, p. 107, admet que même les Septante ne donnent pas toujours une traduction calquée dans ce domaine.

σταυρώσεις. Mais pendant un millénaire et demi, la question de la place du θα ne s'est pas posée, parce que le futur n'avait pas alors d'expression unique. Avant le IX^e siècle, on trouve l'ancien subjonctif ou une périphrase ἔχω²³ ou μέλλω avec l'infinitif, puis, après la constitution de la particule να, la périphrase να plus indicatif et, parallèlement, la périphrase θέλω plus infinitif. Le recul de l'infinitif να le faire remplacer par le subjonctif avec να.

La place de la négation μην après να est, bien entendu, déterminée par la syntaxe des finales en grec ancien. Puisque la négation du subjonctif est μη et que να continue ἵνα, la séquence να μη fait naturellement suite à la séquence ἵνα (...) μή.

Les seules questions que la considération de l'histoire et de la géographie de la langue devraient permettre de résoudre concernent la place des pronoms personnels faibles et la constitution des syntagmes verbaux denses. En d'autres termes, comment en est-on arrivé à la situation de la KNH où aucun polysyllabe ne peut s'enclaver dans le syntagme verbal²⁴ ? Et d'autre part, pourquoi aujourd'hui les pronoms personnels monosyllabiques sont-ils nécessairement proclitiques (en dehors de l'impératif et du gérondif) ? Sans qu'il soit possible d'expliquer définitivement ce point, on constate que, dès l'apparition du να²⁵ et des pronoms personnels monosyllabiques de la troisième personne²⁶, le syntagme verbal « dense » est constitué. Ou bien να précède directement le noyau verbal, ou bien il n'en est séparé que par un ou deux pronoms personnels monosyllabiques. Le datif

²³ Dans ce futur périphrastique, qui ressemble à celui des langues romanes mais n'a pas eu de suites, l'auxiliaire ἔχω pouvait précéder ou suivre l'infinitif. Voir Moschos, *Pré spirituel* : ποιῆσαι ἔχω « je le ferai » (p. 2857), ἔχεις κριθῆναι « tu seras jugé » (p. 2900). Ces périphrases n'ont rien à voir avec le nouveau parfait (παρακείμενος) du grec moderne où l'auxiliaire précède toujours l'ancien infinitif ; les formes les plus anciennes du parfait néo-hellénique, recensées au XVI^e siècle par Nicolas Sofianos, comportent comme deuxième élément un participe.

²⁴ Comme nous l'avons dit plus haut, nous ne tenons pas compte des quelques adverbes qui, aux temps du parfait, prennent place entre l'auxiliaire et l'infinitif.

²⁵ Breuillot (1996) signale une occurrence de να morphème de subjonctif dans *Inscription bulgare* n. 56 du IX^e siècle. Να est présent au XI^e siècle chez Kekavmenos en concurrence avec ἵνα.

²⁶ Ces formes étaient courantes au moins en 970 où l'on peut citer dans des vers populaires η Καλή τῆν ἔφαγεν, φέρε και την γούναν του. Et Breuillot (1996), p. 91, cite au IX^e siècle un του dans une *Inscription Bulgare*, n. 56.

disparaissant vers le X^e siècle²⁷, la langue va le remplacer soit par le génitif soit par l'accusatif.

A ce moment, il ne reste plus à résoudre, en dehors de la question de la place du $\theta\alpha$, qui est réglée d'avance comme nous l'avons vu plus haut, que le problème de la position des pronoms personnels par rapport au verbe et celui du choix entre le génitif et le datif pour les compléments indirects. Sur la question de la place des pronoms personnels, le grec ancien et la *koiné* d'époque romaine ne présentaient pas de règle, mais seulement des habitudes, avec une certaine préférence pour la postposition.

La langue médiévale n'a pas non plus appliqué une règle unique en cette matière. Cela ne veut pas dire que la syntaxe soit incohérente ; elle obéit simplement à des règles plus complexes.

À la fin du XII^e siècle, les *Poèmes Prodromiques* écrits à Constantinople, donc dans la zone des parlars du nord actuels, montrent un début très timide de différenciation dialectale. Sans que ce soit la règle, le pronom personnel au complément indirect s'exprime à l'accusatif : οὐδέν με δίδουσι (KNH δε μου δίνουν), με ἔλεγε ο πατήρ μου (KNH μου ἔλεγε), να με ἐδιδον μεγάλην κομματούραν (KNH θα μου ἐδιναν μεγάλο κομμάτι), λέγω τον και λέγει με (του λέω και μου λέει), μη τον δώσεις (KNH μην του δώσεις). Lorsque coexistent un complément indirect et un complément direct, les deux pronoms sont exprimés à l'accusatif mais dans l'ordre complément indirect puis complément direct : να σε τον προξενήσω (KNH να σου τον προξενήσω).

Comme on peut s'y attendre, dans cet état de langue, la négation (οὐκ ou οὐδέν) précède le verbe, mais le pronom personnel ne suit pas nécessairement la négation. L'ordre négation δεν + pr. pers. + verbe n'est pas encore en place. Exemples : εἰάν τον οὐκ εἶπω²⁸ (KNH αν δεν τον πω), ου δίδουν με (KNH δε μου δίνουν). En revanche, la place de la négation μη par rapport au pronom personnel est conforme à l'usage actuel : να μη με αφήνουν να εκβαίνω, να μη το κρούω.

Avec le morphème modal να, l'antéposition des pr. personnels faibles par rapport au noyau verbal est de règle comme en KNH. Les

²⁷Jean Humbert, *La Disparition du datif en grec du 1^{er} au X^e siècle*, Paris, 1930.

²⁸A noter que le ms G (Paris. gr. 396) a l'ordre attendu : εἰάν ου τον εἶπω.

exemples en sont surabondants να τον είπω, να τον καλέσωμεν, να με θάψουν, να το τρώγεις, να τους αρκέσει, να μη με αφήσουν, να μη μας παραβλέπη, να μας διώκεις, να μη το κρούω, να σε τον προξενήσω. La séquence να μη (pronoms pers. faible) et noyau verbal est maintenant régulière.

En revanche, en proposition indépendante ou principale, l'ordre verbe + pr. personnel faible est, de loin, le plus représenté. Il en est de même, ce qui est remarquable, dans les subordonnées coordonnées qu'elles soient à l'indicatif ou au « subjonctif ». Exemples έχεις με χρόνους δώδεκα, θεωρείς με, βλέπουν σε, και έχουν σε, ουκ ανοίγεις με, ου σώζουν με, ηγριολόλησα την, εποίκες με ερημήτριαν, και δίδουν τα, και τρώγουν τα, και παραυτίκα πιάνει με, κάμνω ιμάτιν και φορώ το, με τρώγει και καταδαπανά με, αν τύχει²⁹ και αποδείρει σε, να υπάγω και ζητήσω το, να τσακώσω πίνακα κανένα και συντρίψω τον, πρίν σε κοπανίσωσιν και δώσουν σε. On tire de ces exemples associés aux précédents l'impression que c'est la présence immédiate du να ou d'un autre morphème de « subjonctif » qui provoque l'antéposition des personnels faibles. En revanche, si ces morphèmes manquent ou sont plus éloignés, les personnels faibles sont enclitiques.

Comme la langue des *Poèmes prodromiques* est une koiné urbaine avec quelques traits idiomatiques du nord de la Grèce, on peut légitimement se demander si d'autres textes médiévaux provenant d'autres régions confirment ces données. La vérification ne peut pas se faire sur des textes de la même époque mais d'autres régions hellénophones. On peut cependant consulter des textes médiévaux postérieurs écrits en chypriote ou dans la langue du Péloponnèse.

Le chypriote des XIV^e et XV^e siècles (dans les *Assises*³⁰ et la *Chronique* de Machairas) est déjà nettement dialectal. Cependant, pour l'ordre des termes dans le syntagme verbal, il confirme les données des *Poèmes prodromiques*. On y observe la postposition du pronom personnel faibles dans les indépendantes et les subordonnées coordonnées et son antéposition dans tous les syntagmes au subjonctif

²⁹ Malgré les manuscrits et l'édition de H. Eideneier, nous orthographions τύχει et non τύχη, pour ne tenir compte que de la prononciation, car, à l'époque, ce n'est pas la désinence qui fait le « subjonctif ».

³⁰ Le texte figure dans Constantin Sathas, *Bibliotheca graeca Medii aevi*, vol. VI.

avec ou sans να et dans les subordonnées. Le passage suivant de Machairas, § 13, dont on ne retient que les syntagmes verbaux, offre des exemples des deux constructions :

και πέμπαν τον εις τον πόλεμον και εσκοτόννε τον αμμέ ο σύντροφός μου, όταν τους είπεν «Νναι»...αμμέ είπεν τους ... ετζέτασέν το, εποίκεν του πολλόν υβρισμόν, εγδύσαν τον, εφίλησαν τον... όπου να τον γυρεύγουν, ό,τι τους πει ο πάσα εις.

Voici encore d'autres exemples d'antéposition au subjonctif : να τον βγάλει, να τα αναστήσει, να του ζητήσουν, et dans des subordonnées : αν τον ποίκεν, ώσπερ σας εδείξαμεν. Comme dans les *Poèmes prodromiques*, quand il y a deux personnels faibles dans le syntagme le complément indirect précède le complément direct. Mais ici, comme plus tard dans la KNH, c'est un génitif qui précède l'accusatif. Les exemples suivants sont tirés des *Assises du royaume de Jérusalem* qui datent aussi du XIX^e siècle : να τους τα στρέψουν, να του το σηκώσει, εκείνου οπού του το επούλησεν.

L'opinion répandue, et probable, est que la koiné orale sur laquelle repose la KNH est la forme de grec parlée dans la première moitié du XIX^e siècle dans le nord-est du Péloponnèse. On s'attend donc à ce que le grec péloponnésien dans lequel est écrite la *Chronique de Morée* (XIV^e siècle) ait dans le syntagme verbal un ordre des mots semblable à celui de la KNH. Or ce n'est pas *exactement* le cas.

Il est vrai que l'antéposition des personnels faibles est régulière au « subjonctif »³¹ avec et sans να : να τους είπουν, να σε ειπώ, να τους ειπεί, να τους λαλεί, να τους αφηγάται, να τον φαυλίσεις, να μ' έχει μέψει³², να σε εξολοθρέψει, πρου σε σφάζουν. La même construction s'observe dans toutes sortes de subordonnées à l'indicatif : ως το ήκουσεν, ωσάν τα έλεγαν, αφού μας ήφερε. La présence d'une négation en tête de syntagme provoque aussi l'antéposition du pronom personnel : ουδέν με βλέπεις, ουδέν σε αντιτεινω, ουδέν σε αρκεί, ουδέν το έποικες.

³¹Ces « subjonctifs » sont très souvent des futurs.

³²A noter que cette périphrase verbale n'est pas un parfait (παρακείμενος) moderne.

Malgré tout, la postposition du pronom personnel est très fréquente en indépendante, en particulier coordonnée και επροσφώνησαν τους, κ' επληροφόρησάν τους, και φαίνεται σου, κ' έλεγάν τους τα ψέματα, κ' εκείνος μαρτυρεί το, κι ανάγγειλάν του, και λέγει του, εντράπηκέ το, ορίζει τον, κι απέργωσε με.

Le fait nouveau est que la postposition en indépendante, tout en étant fréquente, n'est plus régulière. L'ordre de la KNH s'observe assez souvent en indépendante à l'indicatif sans négation : του έδωκες, σε λυπάται, τα έλεγεν, του εδώκασιν, σε λαλώ, σας λαλώ, τα είπεν, το άκουσεν, πολλά το επιθυμούσαν, τον έπιασε, τους ενουθέτευεν.

Même si la postposition des pronoms personnels en indépendante s'observe dans la *Chronique de Morée* comme dans la *Chronique de Machairas*, on doit reconnaître qu'elle est à peu près de règle en chypriote, alors que ce n'est pas le cas en grec du Péloponnèse. Puisque les deux textes sont à peu près contemporains, on doit en conclure que la situation de la KNH se prépare dans le Péloponnèse, alors que ce n'est pas le cas en chypriote. La coloration dialectale des deux textes est sûrement la cause de ce traitement différent.

Cela nous conduit à examiner la situation des dialectes néo-helléniques, tels qu'on les connaît dans des documents qui ne sont pas antérieurs au XIX^e siècle³³.

Une rapide consultation de textes de dialectes et de parlers³⁴ permet de conclure que, quelle que soit la forme des morphèmes séparés, la place des négations et des particules να et θα³⁵ ne varie pas de dialecte à dialecte. On observe partout les séquences δε θα, να μην, ας μην. Ce qui est aussi panhellénique c'est, pour les pronoms personnels faibles, la séquence complément indirect + complément direct, même si, dans certains parlers, on a deux accusatifs. Exemples, à Rhodes : άμασ σε τη μπροσβάλω (KNH αν σου την προσβάλω) et à Calymnos : α σας την πω την ιστορία (KNH θα σας την πω).

³³Nous ne tenons pas compte ici des textes littéraires en crétois des XV^e, XVI^e et XVII^e dont les plus anciens semblent rédigés dans une sorte de byzantin vulgaire alors que les plus récents, en particulier *Erotocritos*, sont dans un crétois « moyen » très probablement régularisé.

³⁴Nous tirons nos exemples de l'anthologie figurant dans l'ouvrage de Nicolas Contossopoulos, *Διάλεκτοι και ιδιώματα της Νέας Ελληνικής*, 3^e édition, Grigori, Athènes 2001, p. 137 - 202.

³⁵L'équivalent de θα est α à Calymnos, αά à Samothrace, θελά à Corinthe, θαλά dans le Pélion et en Asie Mineure et έν' να à Chypre.

Comme dans les textes médiévaux, dans les dialectes et, dans une bien moindre mesure, les parlers, la place des personnels faibles par rapport au verbe ou au noyau verbal varie de région à région.

Dans les parlers du nord, ceux des îles ioniennes et du Péloponnèse l'ordre de la KNH, c'est-à-dire la proclise des personnels faibles, s'observe très généralement :

(au « subjonctif ») *να τσι κόψουμε* (Corfou, Argynades), *να μην τους γλέπει* (Gortynie), *μην πα και μας ιδούνε* (Alonitsaina, Péloponnèse), *να το γλιτώσει* (région de Corinthe), *να τσι έχουμε* (Corfou), *για να το χτυπούνε* (Zante), *να σι δώσου* (Naoussa), *να μι του χαρίσ'* (Kozani), *για να τον πάρουν* (Portaria), *να ντου στείεις* (KNH *να το τείεις*) (Samothrace),

(avec négation) *δεν τον άκουσα* (Céphalonie), *δεν τον αφήκασι, δι σας χαλάου* του χατίρ (KNH *δε σας χαλάω το χατίρι*) (Doride), *δεν τ'ν ήφαγιν* (Tinos), *δε μι το 'καμι* (KNH *δε μου το 'κανε*) (Serres),

(en subordonnée et dans les relatives) *α μου το δώσετε* (Corfou), *ένα κορίτσ' που του 'λέγαν* Μαρώ (Karditsa),

(en indépendante et en principale) *του 'δωκε, τους έφερε* να γυναίκα (Piérie, Péloponnèse), *του το φασκιάσανε, του είπε* (Corfou), *του δίν'μι φαυχτία* (Asproclissia, Chassia), *τσι βάνουμε, του είπε, μου emίλειε* (Céphalonie).

Comme certains de ces textes dialectaux peuvent avoir été recueillis à date assez récente, une influence de la KNH n'est pas totalement à exclure. Cependant la régularité du phénomène plaide plutôt en faveur d'une communauté de tous ces parlers en ce qui concerne le traitement du syntagme verbal.

En revanche, dans les dialectes que l'on pourrait qualifier de périphériques et orientaux, comme le pontique, certains autres dialectes d'Asie Mineure, le chypriote et les dialectes du Dodécane (apparentés au chypriote), la postposition du pronom personnel faible, sans être absolument régulière, est fréquente.

Le cas du pontique est particulièrement intéressant, car là, le pronom personnel de la troisième personne ne s'est pas différencié en pronom fort et pronom faible. Il reste dissyllabique. Mais la postposition des pronoms personnels concerne aussi ceux qui étaient monosyllabiques dans l'Antiquité.

Les exemples suivants, tirés d'un corpus restreint, montrent la parfaite régularité de la position enclitique des pronoms personnels : ευχαριστώ σε, εντώκε με, λέει στον (KNH του λέει), κ' είχαν από (KNH δεν το είχαν), είπεν ας (KNH τους είπε), εδίεξεν ατεν (KNH την έδιωξε), έρθα να λέω σε (KNH ήρθα να σου πω), κι επόρνε να έτρεφεν ατα (KNH δεν μπορούσε να τα θρέψει).

En chypriote, comme dans tout le reste de l'aire hellénophone, le pronom personnel de la troisième personne est monosyllabique. Sa postposition en indépendante est fréquente : θωρώ σε, ξέρει το, ακούει τες, δείχτην τους τζαι λαλεί τους (KNH φανερώθηκε σ' αυτές και τους λέει). Mais dans des syntagmes plus complexes comprenant des négations, des conjonctions monosyllabiques, des morphèmes séparés de subjonctif et de futur, le pronom personnel faible est généralement proclitique : εν την ηξέρει κανέννας, αμ μου γελάσετε, να τη γλέπουν, να την περιπαίζουν, καλύτερα να με λείψει, έθεν να σε κάμω (KNH θα σ' έκανα).

La postposition du pronom personnel faible se retrouve assez régulièrement dans les dialectes du Dodécanèse : λυπούμαι σε (Astypaléa), λέει του (Symi), ήρτεμ μου, καβαλ-λικώ το (Cos), εγνώρισέν τους, ελέαν ντης, είπεν των, εφέραν ντη (Chalki), λδέει τον (Rhodes), είπεν του, εγνώρισα την (Chios). Plus souvent qu'en chypriote, l'antéposition du pronom personnel faible s'observe après la négation (δ)εν, les conjonctions de subordination et les particules να et (θ)α. Sans entrer dans le détail, on peut citer quelques phrases du dialecte de Kardamyla à Chios : εμας λέγεις, είντα που σου 'πεν, μόλις την είδα, να της πω, δεν της εμίλησα.

La situation du dialecte crétois actuel est encore plus proche de celle de la KNH. L'antéposition du pronom personnel faible est très générale. La postposition s'observe exceptionnellement comme dans les exemples suivants : λέει του (Pédiada), ήκλαπέ δη (Hiérapetra), εχρειγιάστηκα da (Sélinos).

Même dans les formes dialectales les plus éloignées du grec central, un point paraît panhellénique. Aux autres modes qu'à l'impératif, quand deux pronoms personnels faibles se suivent, ils sont dans l'ordre complément indirect + complément direct.

La postposition du pronom personnel faible ne s'observe que dans les dialectes orientaux et méridionaux qui ne sont pas intervenus dans la constitution de la KNH.

*

En résumé, on peut se représenter ainsi la constitution du syntagme verbal « dense » dans la koiné néo-hellénique.

Avant l'apparition du syntagme proprement dit, le grec ancien présente quelques ordres des mots obligatoires qui sont les embryons de la structure rigide du grec postérieur. Ainsi, la négation οὐ(κ) précède le verbe. Et lorsque ce dernier est à l'impératif, le pronom personnel monosyllabique le suit généralement. Mais les pronoms personnels, souvent dissyllabiques, ne sont pas liés rythmiquement au verbe.

Aux alentours de l'ère chrétienne, la spécialisation, après verbe de volonté, de la finale ἵνα plus subjonctif destinée à supplanter l'infinitive et l'infinitif fait apparaître deux ordres obligatoires directement issus de la syntaxe du grec ancien. La négation μή se trouvant à l'intérieur de la proposition introduite par ἵνα, on ne pourra avoir que la séquence ἵνα (...) μή, puis να μη. Pour la même raison, bien plus tard, la seule suite possible sera θα (...) + noyau verbal. En effet, la principale et la conjonction de subordination précèdent logiquement le verbe subordonné. Par exemple θέλει ἵνα εἴπη / θε να πει / θελά πει / εν' να πει / θα πει. Mais nous n'avons encore là que des ordres obligatoires et non des syntagmes « denses ». C'est que les auxiliaires modaux du verbe (θέλει, ἵνα) et les compléments de personnes (αὐτόν, αὐτοῦ, αὐτήν, ἡμᾶς, ὑμᾶς), étant polysyllabiques, gardent une accentuation propre.

La transformation en monosyllabes de tous ces auxiliaires du verbe (να, τον, την), autour du IX^e siècle, en fait des clitiques. En effet, depuis l'apparition de l'accent d'intensité et la disparition des quantités, un monosyllabe n'est plus accentué par lui-même³⁶. Désormais να n'a pas de sens indépendant : il reprend le rôle de modalisateur de subjonctif et de marque du temps futur que les désinences en -ο, -is, -i ne jouent plus. Ces clitiques nouveaux ont été

³⁶En grec moderne, le monosyllabe δευ est prononcé avec emphase, ce qui correspond à un accent, mais seulement au niveau du syntagme ; θα peut aussi être accentué à ce niveau (θά ρθω).

attirés dans l'orbite du verbe et, surtout, en ont exclu tout élément accentué par lui-même, ce qui a créé un nouveau type de verbe, le syntagme verbal « dense » combinant des morphèmes séparés antéposés et des désinences. Mais il s'agit plutôt là d'une constatation³⁷ que d'une explication...

Ainsi de façon approximative, à partir du IX^e siècle, les syntagmes verbaux existent en grec. Mais l'ordre des pronoms personnels faibles n'y est pas toujours celui du grec démotique standard (KNH). Les différences que l'on constate sont évidemment dues aux colorations dialectales des textes médiévaux dont nous disposons. On peut s'en rendre compte en les comparant aux transcriptions de dialectes et parlers faites à partir de la fin du XIX^e siècle.

La fréquence de la postposition des pronoms personnels dans les propositions indépendantes, en particulier coordonnées, dans les *Assises de Jérusalem* et la *Chronique de Machairas* est un trait du chypriote et plus largement des dialectes orientaux. En revanche, la plus grande proportion d'antépositions des pronoms personnels dans la *Chronique de Morée* doit être une particularité des dialectes occidentaux. La postposition des pronoms personnels n'est générale dans aucun texte médiéval. Partout, y compris en chypriote du XIV^e siècle, la présence d'un $\nu\alpha$ en tête d'un syntagme entraîne l'antéposition des pronoms personnels faibles. Il en est de même chaque fois qu'un monosyllabe ($\delta\epsilon\nu$, $\alpha\nu$) inaugure le syntagme.

En somme, la koiné néo-hellénique (KNH), en rendant proclitiques les négations et les particules $\nu\alpha$ et $\theta\alpha$, continue simplement la syntaxe grecque ancienne qui voulait que la négation précède le verbe ($\omicron\upsilon\ \theta\acute{\epsilon}\lambda\omega$), que la principale précède la subordonnée ($\theta\acute{\epsilon}\lambda\omega\ \acute{\iota}\nu\alpha\dots$), que la négation $\mu\acute{\eta}$ d'une subordonnée au subjonctif se trouve à l'intérieur de cette subordonnée ($\acute{\iota}\nu\alpha\ \mu\acute{\eta}$). Les ordres $\delta\epsilon\ \theta\alpha$ et $\nu\alpha\ \mu\eta\nu$ sont donc donnés. Il en est de même, en l'absence de pronom personnel, de la place du verbe en dernière position, puisque logiquement le verbe d'une subordonnée ne peut se trouver que dans cette subordonnée ! Reste à placer les pronoms personnels faibles.

³⁷Cette agglutination de monosyllabes autour et surtout devant le noyau verbal nous semble être d'un autre ordre que la constitution de « segments » régis par la loi de Wackernagel qui attirait les clitiques en début de proposition.

Aucune structure du grec ancien ne s'imposait sinon peut-être la postposition du pronom personnel après verbe à l'impératif. La langue médiévale semble préférer la postposition en indépendante et l'antéposition dans les subordonnées et après *να*. Certains dialectes conservent la postposition dans certains cas, mais l'antéposition l'emporte dans les parlers du nord, de l'Heptanèse et du Péloponnèse. La KNH systématise l'antéposition dans tous les cas.

Le moyen entre syntaxe et sémantique

Alain CHRISTOL, Université de ROUEN

1. Désinence moyenne et actants.

Les verbes moyens (grec) ou pronominaux (français, slave, baltique, scandinave) posent un problème de valence : par rapport à l'actif, ils peuvent soit conserver la même valence, soit perdre un actant : dans ce dernier cas, on peut se demander si cette perte est bien réelle, comme au passif, ou si l'actant apparemment effacé n'est pas représenté par la désinence du moyen. La comparaison avec les langues à "moyen pronominal", comme le français, incite à choisir la seconde solution ; dans *l'enfant se lave*, *se* est bien l'actant B du verbe *laver*. En grec, une commutation du type λουέται ~ λούει έαυτόν, improbable dans une expression fréquente où intervient la notion d'inaliénabilité, ne paraît pas impossible pour d'autres contextes, avec d'autres verbes ; on retrouverait alors le second actant avec l'assignation casuelle attendue (B-ACC).

Avant de poursuivre l'étude du moyen, il paraît utile de donner un aperçu des différents emplois, avec des verbes biactanciels ("laver") ou triactanciels ("procurer").

1.1 "Laver"

(1a) ή μήτηρ (A-NOM) λούει (ACT-PRES.SG/3) τόν παίδα (B-ACC).

"La mère lave l'enfant" (Eur., *Hec.* 611 : παίδα έμην λούω)

(1b) άλλ' ότε δή μιν έγώ λόεον και χρίον έλαίω (*Od.* 6, 227)

"mais quand je l'eus moi-même lavé et enduit d'huile ..."

[Hélène baigne Ulysse]

(2a) ή μήτηρ λούει (ACT-PRES.SG/3) τας χείρας (του παιδός)

"La mère lave les mains (de l'enfant)"

(2b) Νέστωρ δέπας ένιψε [voir (3b)]

(3a) ό παίς λουέται (MOY-PRES.SG/3) τας χείρας

“L’enfant se lave les mains”¹

[différent de λουέται (4a), où l’ensemble du corps est concerné]

(3b) ἔπειτα δ’ ἔνιψε δέπας ὕδατος καλῆσι ῥοῆσι νίψατο δ’ αὐτὸς χεῖρας (Il. 16, 229-230)

“ensuite (Nestor) lava (la coupe) dans les courants d’une eau pure ; et lui-même se lava les mains.”

(4a) ὁ παῖς λουέται (MOY-PRES.SG/3) = λούει ἑαυτὸν

“L’enfant se lave”

(4b) ἐς ῥ’ ἀσαμίνθους βάντες ἐυξέστας λούσαντο

(Il. 10, 576 = Od. 4, 48)

“entrant alors dans des baignoires bien polies, ils se baignèrent.”

Avec le verbe νίζω (att. νίπτω, de *nig^w-ye/o-) “laver (en frottant)”, B-ACC peut représenter la souillure enlevée par le lavage²:

(5a) ἀπ’ αὐτοῦ δὲ αἶμα κελαινὸν νίζ’ ὕδατι λιαρῶ (Il. 11, 829-830)

“lave le sang noir qui en sort (de ma blessure) avec de l’eau tiède !”

(5b) αὐτοὶ δ’ ἰδρῶ πολλὸν ἀπενίζοντο θαλάσση (Il. 10, 572)

“et ils lavèrent leur sueur abondante dans la mer ...”

(5c) ἐπεὶ σφιν κῆμα θαλάσσης ἰδρῶ πολλὸν νίψεν ἀπὸ χρωτὸς

...

(Il. 10, 574-575)

“Quand le flot de la mer eut lavé la sueur abondante sur leur peau

... ”³

Lorsque les deux objets possibles sont présents dans la même proposition, on a un double accusatif (JACQUINOD 1989, 29-31), avec l’actif :

¹ La désinence moyenne joue ici le rôle de l’accusatif du tout dans le σχῆμα καθ’ ὅλον καὶ κατὰ μέρος. C’est aussi ce que représenterait le pronom réfléchi.

² En français, on peut dire (a) *nettoyer un tissu* ou (b) *nettoyer une tache*, mais quand les trois actants sont présents, l’un d’entre eux prend la forme d’un circonstant ; pour la zone nettoyée, on a une préposition locative : *nettoyer une tache (sur un tissu)*. Comme on ne dit guère *nettoyer un tissu d’une tache*, l’OD de (a) s’expliquerait bien comme un exemple d’attraction de la case vide.

La situation est différente en grec, où le double accusatif est possible (6ab).

³ Comme en français, le passif peut avoir pour sujet le nom de la souillure :

περὶ αἶμα νένιπται (Il. 24, 419)

“partout (sur le corps) le sang est nettoyé”

[le corps d’Hector a été préparé avant d’être remis à Priam].

(6a) ὄφρα τάχιστα Πάτροκλον λούσειαν ἀπὸ βρότος
αἱματόεστα

(*Il.* 18, 344-345)

“pour, au plus vite, laver Patrocle du sang qui le couvre.”

mais aussi avec le moyen, où la valence saturée (V3) exclut tout actant supplémentaire :

(6b) αὐτὸς ἐκ ποταμοῦ χροά νίζετο διος Ὀδυσσεύς (*Od.* 6, 224)

“et lui-même [=Ulysse], avec l’eau du fleuve, nettoya sa peau de l’écume.”

Le verbe λούειν “laver (en versant de l’eau)”⁴ est bivalent (Ag + Obj) à l’actif (1)-(2), comme au moyen (3)-(4). En (4), l’agent est identique au patient (A = B). Pour (3), la valence est plus difficile à définir : faut-il admettre la présence d’un actant dans la désinence moyenne comme pour (5) ? mais il y a déjà un actant B et l’élément coréférent à A est plutôt le **possesseur**, équivalent de N-GEN, ou la **personne concernée**, équivalent de N-DAT.

1.2 “procurer”

La situation est la même pour πορίζειν “procurer”, comme le montrent ces exemples de Platon (7) et de Thucydide (8) :

(7) σοφίας δὲ τοῖς μαθηταῖς δόξαν οὐκ ἀλήθειαν πορίζεις (*Phdr.* 275a)

“C’est une apparence de compétence et non une réalité que tu procures à tes disciples”.

(8) οὐ γὰρ ἦν ὄπλα ἐν χωρίῳ ἐρήμῳ πορίσασθαι (*IV*, 9,1)

“Car il n’était pas possible de se procurer des armes dans ce pays désert.”

Dans (8) comme dans (7), le verbe πορίζειν est triactanciel, avec A ≠ B. Le moyen ne peut donc se justifier par la coréférence entre agent et patient, contrairement à λούεται “il se lave” (4). En (7), les actants sont distincts et il n’existe pas entre A (agent) et C (destinataire) d’autres relations que celles qui existent entre maître et disciples. Par contre, en (8), la même personne est agent et destinataire de

⁴ La racine **leH₂.w-* (ou **leH₃ ?*) signifiait “verser”, sens de hitt. *lahuwa-* ; la transitivité (B = personne/objet lavés) serait issue de la réinterprétation d’un accusatif directif (“verser (de l’eau) sur X” => “baigner X”).

l'opération (A = C) ; On constate, là aussi, que le moyen s'emploie dans un contexte où apparaît une coréférence.

En (7), *πορίζειν* "procurer" est un verbe trivalent prototypique (A-NOM = Ag, B-ACC = OT, C-DAT = Bn). Si on veut conserver la même valence pour le moyen (8), il faut admettre que l'actant C, coréférent à A, est représenté en surface non par un (pro)nom mais par la désinence moyenne.

Dans ces exemples, la désinence moyenne semble annoncer la présence d'un élément coréférentiel au sujet, sans en préciser la fonction ; c'est le contexte qui permet de savoir qu'il s'agit de l'actant B, de l'actant C ou du bénéficiaire (circonstant).⁵

Cette remarque incite à chercher la justification du moyen au niveau syntactico-référentiel⁶ ; elle remet en cause l'idée même d'une définition sémantique pour le moyen.

2. Moyens lexicalisés

Il faut d'abord éliminer de l'enquête les moyens lexicalisés. Pour définir la fonction d'un monème, il faut disposer, en synchronie, de paires minimales, c'est-à-dire de formes qui ne se différencient que par la présence ou l'absence du monème étudié. Une fois la fonction définie, il est légitime d'étendre la réflexion à des cas où la langue ne conserve qu'un seul des éléments de la paire minimale ; mais il s'agit alors d'une enquête diachronique, qui peut faire appel aux données comparatives. Pour le locuteur de la langue étudiée, une telle analyse est inaccessible ; il arrive donc qu'un monème soit réduit à l'état de variante combinatoire, en l'absence de paires minimales.

En français, dans :

(9) *Jean s'est servi d'un marteau*

(10) *Jean a servi sa voisine/ a servi le dessert (à sa voisine)*

⁵ Plutôt qu'un génitif du possesseur (Det dans un SN), la désinence doit représenter un datif, dit à tort "du possesseur", qui est en fait une personne concernée par le procès, mais sans y être impliquée directement comme actant : la question du "possesseur externe" et de ses liens avec l'actance a été examinée en détail pour les langues européennes par KÖNIG & HASPELMATH (1998, 525-606).

⁶ FAUCONNIER (1974) a examiné, dans le cadre de la GGT, les incidences de la coréférence, morpho-syntaxiques (accord) et sémantico-syntaxiques (interprétation des anaphoriques) ; voir aussi POSTAL (1970).

le verbe pronominal *se servir* (d'un outil) : (9) coexiste avec *servir* (une personne/ un plat) : (10), même si le locuteur n'est pas conscient d'une parenté autre que phonétique.

Le verbe *servir* (B-OD) peut à son tour avoir un réfléchi comme actant B, si $A \equiv B$ (coréférence), on aura donc :

(11) *Jean s'est servi le premier*

En diachronie, il est probable que *se* (9) a été un actant ; mais en synchronie on peut en douter, et il paraît préférable de considérer *marteau* de (9) comme un actant B, avec marquage oblique. Une telle analyse suppose deux entrées lexicales distinctes pour le verbe simple (*servir* B à C) et le pronominal (*se servir de* B).

Le français suggère l'existence d'une catégorie de verbes dans lesquels la forme pronominale est un allomorphe de la forme active, sans autonomie sémantique.

2.1 Déponents

La situation est la même en latin pour les verbes déponents, avec cette différence que la distinction morphologique se situe au niveau des désinences et non d'un affixe pronominal. Là aussi, il s'agit d'allomorphes des verbes actifs, donc d'une catégorie relevant de la seule morphologie (TOURATIER 1995, 171). Il semble difficile de faire des déponents une catégorie morpho-sémantique, qui les situerait dans une zone intermédiaire entre actif et passif, c'est-à-dire dans la zone où se trouvent le réfléchi et le moyen⁷.

On a depuis longtemps constaté que certains champs sémantiques s'exprimaient volontiers par des déponents ou des *medialia tantum* (BENVENISTE 1950 = PLG 171-172 ; FLOBERT 1975, 549 ; KEMMER 1994, 182-183). Cette constatation plaide contre l'explication qui fait venir les déponents du passif, considéré comme premier en indo-européen (FLOBERT 1975, 549-552). Va dans le même sens le fait que de nombreux déponents sont transitifs, et ceci dès les premiers textes (JOFFRE 1995, 217-225) ; on ne peut donc, en bonne méthode, considérer la construction transitive comme secondaire.

⁷ Voir le schéma de KEMMER (1994, 209).

2.2 Déponent et diachronie

Pour éviter toute confusion, il faut faire nettement la différence entre diachronie et synchronie. La comparaison montre que de nombreux déponents latins correspondent à des moyens en grec ou indo-iranien, que la formation soit identique (équivalence morpho-sémantique) :

Lat. *sequitur* = gr. ἕπεται = skt. *sacate* “il suit” (**sek^w.e.to-*),
 lat. *moritur* = skt. *mriyate* “il meurt” (**mṛ-ye.to-*),
 lat. *potitur* (cf. *dominatur*) = ved. *patyate* “être maître de”
 (**poti.ye.to-*) etc.

ou que la formation varie d’une langue à l’autre (équivalence sémantique) :

Lat. *nascitur*, gr. γίγνεται, skt. *jāyate* “il naît” (**gen/ gen-H₁*
 “naître”), etc.

mais on ne saurait tirer parti de ces données pour affirmer que les déponents constituent une catégorie sémantique autonome en synchronie latine ; une telle affirmation reviendrait à rétablir la catégorie du moyen en latin.

L’absence de paires minimales sémantiquement pertinentes, du type πορίζει ~ πορίζεται, montre que la catégorie des déponents n’existe qu’à un seul niveau, celui du signifiant. Il est probable que, dans l’esprit des locuteurs, les déponents n’avaient pas plus d’unité sémantique que les verbes pronominaux français à réfléchi obligatoire, *se souvenir*, *s’emparer de*, *se réjouir*, *s’en aller*, etc. Certains de ces verbes peuvent commuter avec des verbes non pronominaux, de sens identique, *s’emparer de* = *prendre/ saisir* ; *s’en aller* = *partir/ quitter*, etc.

2.3 Futur et désidératif

Le grec a des verbes qui peuvent être considérés comme des “déponents”, puisqu’ils ne connaissent que la conjugaison moyenne, en l’absence de toute forme active ; c’est le cas de γίγνεται “naître”, χρῆται “se servir de” (B-DAT), καθῆται (skt. *ās.te*) “être assis”, etc.

Plus curieux sont les verbes où la distribution des voix se fait en fonction des thèmes aspecto-temporels, comme ἔρχομαι (prés)/

ἦλθον (aor.) “aller”. Visiblement ces paradigmes se sont constitués à partir d’éléments indépendants et il faudrait pouvoir reconstituer la préhistoire de chacun d’entre eux pour comprendre pourquoi certaines formes sont moyennes⁸.

Le futur occupe une place à part : un nombre important de verbes ont un futur de forme moyenne en face d’un présent et d’un aoriste actifs ; le plus souvent, ces verbes sont intransitifs mais on a aussi des exemples de futur moyen pour des transitifs :

ἀκούσομαι (ἀκούω) “entendre”,
 ἀπαντήσομαι (ἀπαντάω) “rencontrer”,
 βήσομαι (βαίνω) “aller”,
 βρώσομαι (βιβρώσκω) “dévorer”,
 δράσομαι (διδράσκω) “s’évader”,
 θανοῦμαι (θνήσκω) “mourir”, etc.

A l’intérieur du grec, en synchronie, une telle situation est inexplicable. En diachronie, si on considère que le futur est un ancien désidératif à suffixe *-se/o-, on peut justifier le moyen ; celui qui désire faire quelque chose se considère comme le bénéficiaire espéré du procès exprimé par le verbe.

Dans une phrase comme *il veut lire ce roman*, on a une double actance, “vouloir” (A [personne qui désire] + B [objet du désir]) et “lire” (A [lecteur] + B [texte lu]), soit *il_i veut [il_i lit ce roman]*. Le sujet de *veut* n’est pas un agent mais une personne concernée ; à ce titre, on attend un datif du bénéficiaire, comme en russe : *mne xočetsja čitat’ etu knigu*, où *mne* est le datif du pronom S1 et *xočetsja* une forme pronominale (-*sja*), ici impersonnelle, du verbe *xotet’* “vouloir” ; la construction est donc du type “à moi il se veut lire ce livre (B-ACC)”.

Quand on a un désidératif synthétique⁹, le référent de l’actant A a deux rôles, siège du désir (personne concernée) et exécutant (agent). La désinence moyenne tient compte de cette coréférence ; avant de

⁸ On trouvera des éléments de réponse pour les verbes “aller” chez LETOUBLON (1985).

⁹ Le sanskrit a des désidératifs synthétiques, avec redoublement et suffixe -*sa-* (cf. futur du parfait grec) : *mu.muk.sa.te* “il veut se libérer” (*muñcate* “il se libère”), etc.

signifier “il mangera une pomme”, μῆλον βρώσεται aurait d’abord signifié “il (*-t-) veut (*-s-) se (*-ai) manger une pomme”.¹⁰

On rappellera, en faveur de l’hypothèse du désidératif, la survivance homérique d’un “passé” du futur sigmatique dans des formes comme βήσετο, δύσετο :

(12) δύσετο τ’ ἠέλιος σκιάωντό τε πᾶσαι ἀγυαί (Od. 2, 388)

“le soleil se couchait et l’obscurité envahissait les rues”

S’il est difficile de justifier un tel passé à partir du futur, l’emploi d’un désidératif au passé ne saurait surprendre ; le sens aurait d’abord été “le soleil voulait (=> allait) s’enfoncer (dans la mer)”.

3. Le “moyen”, problème de définition

3.1 Diachronie : du médio-passif au passif ?

Dans son étude sur les catégories flexionnelles, nominales et verbales, de l’indo-européen, J. KURYLOWICZ considère que le moyen n’est pas ancien dans l’histoire des langues indo-européennes. Il pose comme fondamentale l’opposition entre actif et passif (1964, 74) :

The term *mediopassive*, used with reference to the I.E. category in question, implies a secondary *middle* function besides the primary passive one. The middle voice is by its origin nothing else than a development of the etymological *intransitive* value which continued to survive as a secondary function of the passive form. To look for an underlying *reflexive* (hence also *reciprocal*) value of the I.E. middle is to depend upon its translation into English, German, and so on ...

The fundamental fact is that the middle use is not to be distinguished from the passive use in *bipartite* constructions. This means that in bipartite constructions the two uses are combinatory variants with a semantic distinction resting exclusively upon a *wider* context. Thus e.g. the passive sense of a sentence like “Ἐκτώρ λούεται would be unequivocal if its subject meant “Hector’s (dead) body”. On the other hand, in *tripartite*

¹⁰ La marque du médio-passif est *o, mais le grec a créé une désinence *-mai par croisement entre *-ai (< *H₂e-i) et *-mi. La finale a été ensuite étendue aux autres personnes, éliminant les formes héritées, comme S3 *-toi conservé en mycénien et en arcadien.

expressions, the passive is accompanied by the agent noun (...), the middle by a direct object (in the accusative).

We have seen that the opposition between the active and the passive belongs to the high level of syntactical transformation. Not so the contrast active : middle, e.g. λούει τὰς χεῖρας and λούεται τὰς χεῖρας, which is immediately reducible to a semantic difference λούει ~ λούεται. Historically this simplicity has been attained by a semantic shift induced by the dominating active expression λούεται τὰς χεῖρας (accusative of direct object) : λούεται plus *accusative of relation* "he washes (intrans.) as regards his hands" became λούεται plus *accusative of direct object*.

J. KURYLOWICZ rejette le rapprochement fait depuis longtemps entre moyen et réfléchi. Il est en effet dangereux d'utiliser la traduction en langue étrangère comme critère d'analyse pour un système linguistique. Mais, comme nous le verrons plus loin, le point commun entre réfléchi (français) et moyen (grec) n'est pas dans leur relation d'équivalence en traduction, mais dans la coréférence entre A (sujet) et un actant (B ou C) ou un déterminant d'actant, voire le bénéficiaire.

Le réfléchi français a l'avantage d'avoir une histoire bien documentée, du latin au roman, et les emplois du réfléchi comme passif (*le beefsteack se mange avec des pommes frites*), nécessairement secondaires, fournissent un modèle historique pour le passage de la coréférence au passif et un argument typologique en faveur de l'antériorité du moyen.

L'hypothèse d'un "médio-passif" indo-européen, à valeur intransitive puis passive, implique l'antériorité du passif sur le moyen et n'est qu'une reconstruction possible du système verbal préhistorique. Il faudrait trouver un parallèle typologique où le moyen serait issu de l'intransitif et expliquer cet accroissement de la valence, puisque les moyens sont souvent bi- ou tri-actanciels, ce qui n'est pas le cas des intransitifs.

La tâche préalable est de définir ce qu'on appelle "moyen", car il ne suffit pas de remarquer simplement (KURYLOWICZ 1964, 76) :

But the true middle is only a semantic variety of the active voice.

L'argument fondé sur le passage d'un accusatif de relation à un accusatif d'objet est un postulat diachronique, étroitement lié aux présupposés sur le médio-passif. En grec, comme en sanskrit, un moyen peut avoir un accusatif d'objet dès les premiers textes et rien ne permet d'affirmer que cet actant B avait un statut particulier qui le distinguerait des autres actants B. En outre, au moyen comme dans les réfléchis, l'actant A peut avoir le rôle de l'agent, ce qui est rare pour les intransitifs et impossible au passif.

Il semble que le répugnance de certains comparatistes à admettre l'existence d'un moyen en indo-européen tienne à la difficulté de donner une signification précise à cette voix.

3.2 Synchronie : définitions sémantiques du moyen.

Comme pour le passif, il faut distinguer le *moyen morphologique* (voix), catégorie verbale présente dans certaines langues seulement (grec, sanskrit, etc.) et le *moyen sémantique* (diathèse), signifié du moyen morphologique, là où il existe (cf. STEMPEL 1996, 19).

Parallèlement se pose une question : le *moyen sémantique* existe-t-il comme trait universel des langues, même là où il n'existe pas de *moyen morphologique* ? En cas de réponse positive, il faudra en identifier la réalisation morphologique (le signifiant) dans chaque langue.

Mais cette question reste sans réponse, aussi longtemps qu'on ne pourra donner une définition claire du *moyen sémantique*, dans les langues où il existe un *moyen morphologique*.¹¹

J. HUMBERT (1972, 103) propose, comme critère distinctif du moyen, la nature des liens qui unissent sujet (actant A) et action verbale :

En face de l'actif correspondant, le moyen exprime que l'action accomplie possède aux yeux du sujet une *signification personnelle*. On entend par là que l'action est rapportée, soit au sujet lui-même, soit à ce qui constitue sa sphère propre ... c'est à tort que λούομαι est rendu par 'je me baigne' en face de λούω 'je baigne' ; λούομαι

¹¹ Résumé des discussions chez DELAUNOIS (1988, 79-93); JOFFRE (1995, 9). Voir aussi KEMMER (1993) et (1994), où on trouvera une abondante bibliographie.

ne signifie pas autre chose que : ‘j’accomplis l’action de baigner par rapport à moi’.

mais il n’est pas précisé si ‘action verbale’ implique seulement le verbe ou le verbe et les autres actants, si la relation qui justifie la sélection du moyen est celle qui relie A et V ou celle qui existe entre A et B (ou C). En outre, la formule ‘par rapport à moi’ reste bien vague ; une personne s’implique nécessairement dans le procès dont elle est l’agent, elle agit ‘par rapport à elle-même’. Il ne peut donc s’agir que d’un degré d’implication, notion fort subjective, qui échappe à toute possibilité de vérification, sauf à supposer le problème résolu.

3.3 Moyen et actants.

E. BENVENISTE (*PLG I*, 172) a le mérite de mettre en relief le rôle que jouent les relations entre les actants dans la sélection du moyen :

Dans l’actif, les verbes dénotent un procès qui s’accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen ... le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès.

Cette définition pose un problème pratique : comment décider que le sujet est ‘intérieur au procès’, sinon en se fondant sur la présence du moyen ? En tant qu’actant, et très fréquemment en tant qu’agent, le sujet (A) est toujours impliqué dans le procès et la construction transitive de (6b) ou (8) montre que le moyen peut être orienté vers l’extérieur ($A \neq B$).

Le problème du moyen a été récemment traité par S. KEMMER, dans un cadre typologique large ; son étude relève les champs sémantiques qui sont volontiers représentés par des *medialia tantum* ou des déponents. Mais des verbes comme lat. *irascor* “s’irriter” ou *polliceor* “promettre” (comme gr. ὑπισχνέομαι) ne peuvent guère contribuer à la définition du moyen. Tout au plus pourront-elles servir de test pour valider une définition du moyen fondée sur d’autres bases, à condition qu’on puisse reconstituer leur histoire, de l’indo-européen au latin, pour faire la part du sens propre de la racine i.-e. et

la part des éléments contextuels intégrés à la racine latine, au cours de la (pré)histoire de la langue¹².

S. KEMMER considère le moyen comme “a semantically unitary category”, caractérisée par “a low degree of distinguishability of participants”, où il est difficile d’admettre que le participant unique occupe deux rôles distincts (1994, 210).

Cette définition serait valable pour les énoncés du type (4) où le verbe est biactanciel avec deux actants (A et B) coréférentiels, ou pour les pronominaux français où *se* est l’actant B (*il se jette dans l’eau*, etc.). À la rigueur, ce ‘faible degré de distinction entre les participants’, pour reprendre les termes de S. KEMMER, pourrait rendre compte du glissement du moyen vers l’expression du passif (“il se lave” => “il est lavé”), mais il ne rend pas compte des moyens transitifs où les participants sont clairement distingués.

3.4 Moyen et contexte

Les résultats décevants de tentatives pour expliquer la sélection du moyen ont conduit certains linguistes au pessimisme, comme M. DELAUNOIS (1988, 93) :

L’étude du moyen exige que, renonçant aux catégories imposées, on interroge quasi chaque forme en contexte ... en faisant appel à la stylistique et à la psychologie pratique, à l’humain intégral, pour une langue qui est incontestablement une des plus souples qui aient existé.

Il est vrai qu’un énoncé n’a de sens qu’en contexte et que le descripteur d’une langue a parfois des difficultés à distinguer ce qui relève du dit et ce qui relève des effets de sens (contexte). Il est également vrai que le locuteur est toujours libre de retenir ce qui lui paraît essentiel et de ne pas exprimer ce qui lui paraît accessoire.

¹² Pour “craindre”, on a *uereor* (déponent transitif : *patrem ueretur*) et gr. φοβέομαι (N-DAT ou ὑπο + N-GEN/DAT). Cette convergence des voix est illusoire : φοβέομαι est le passif de φοβέω “faire fuir => effrayer” (i.-e. **bheg* “fuir”) et signifie encore “être mis en fuite” chez Homère. En latin, *uereor* est issu d’une racine *(s)wer- “veiller sur”. On signalera également que *metuo* et *timeo* (B-ACC) sont des actifs, comme sk. *bibheti* (B-ABL) ou gr. δέδοικα (B-ACC/ περι + N-DAT/GEN).

Mais faire d'une catégorie linguistique, définie sur des critères morphologiques, une forme optionnelle sélectionnée au gré de la subjectivité d'un locuteur et selon des critères imprévisibles, c'est se faire une idée inexact des mécanismes langagiers : il ne faut pas oublier qu'un message doit être décodable pour son destinataire.

4. Moyen et coréférence

Malgré l'absence d'une définition qui rende compte de tous les emplois du moyen, et sans sombrer dans le pessimisme de M. DELAUNOIS, on ne peut admettre que la réponse ait échappé à tant d'excellents linguistes.

Quant une question reste sans réponse, plutôt que d'évoquer le manque de clairvoyance des prédécesseurs, il faut se demander si la question était bien posée, si on n'a pas cherché dans une mauvaise direction.

Il semble qu'on ait cherché du côté de la sémantique une explication qui se trouvait plutôt au niveau syntactico-référentiel. Il suffit de transposer l'analyse de S. KEMMER : ce qui pour elle se définit négativement, au niveau de la sémantique, comme un manque de distinguabilité, peut être présenté positivement, au niveau sémantico-référentiel, comme la présence de deux éléments coréférents, l'actant A et un autre N de la même proposition. On peut alors définir le moyen :

Le moyen s'emploie quand la proposition contient un élément coréférentiel à l'actant A (sujet syntaxique), que cet élément soit lui-même un actant (B ou C) ou simplement un circonstant du premier cercle (personne concernée par le procès).

On a là un critère objectif qui permet de délimiter la zone où le moyen est possible. Comme pour toutes les formes linguistiques, il revient au locuteur de décider si cette coréférence doit être explicitée (emploi du moyen) ou négligée (emploi de l'actif).

On comprend aussi les affinités du moyen avec le passif : quand $A \equiv B$, le même référent a deux rôles, agent et patient ; le même énoncé est donc susceptible de deux visées, l'une orientée vers le patient (= passif), l'autre vers l'agent (= actif). On comprend aussi

pourquoi le “moyen” a reçu ce nom (gr. μέτοχος) qui le situe entre les deux pôles de l’actif et du passif.

La coréférence a également pour effet de perturber la perception des rôles, puisque le référent de l’un des actants, le sujet du verbe moyen, a deux rôles distincts. C’est là la différence fondamentale avec le passif, où le référent de chaque actant n’a qu’un seul rôle et où, paradoxalement, les rôles sont perçus plus facilement par le destinataire.

Bibliographie

- Aissen Judith (1982). “Valence and coreference”, in : Hopper & Thompson (ed.), 7-35.
- Andersen Paul K. (1993). “Zur Diathese”, *Historische Sprachforschung* 106,2 : 178-231.
- Bauer Brigitte L. M. (1996). “Residues of non-nominative syntax in Latin : the *mihi est* construction”, *HS* 109, 241-256.
- Benveniste Emile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. I. Paris : Gallimard.
- Christol Alain (1998). “Marquage oblique des actants”, in : J. Feuillet (ed.), 457-523.
- Christol Alain (2005). “Vision et agentivité : la syntaxe comme révélateur”, in L. Villard (ed.), *Etudes sur la vision dans l’Antiquité classique*, Rouen : PU Rouen, 7-17.
- Conti Jiménez Luz (1998a). “Zum Passiv von griechischen Verben mit Genitiv bzw. Dativ als zweitem Komplement”, *MSS* 58, 13-50.
- Delaunois Marcel (1988). *Essai de syntaxe grecque classique*. Louvain : Peeters.
- Ebeling Carl L. (1966). “The grammar of literary Avar”, *Studia Caucasica* 2, 58-100.
- Fauconnier, Gilles (1974). *La coréférence : syntaxe ou sémantique?*, Paris : Seuil.

- Feuillet, J. (ed.) (1998). *Actance et valence dans les langues de l'Europe* (EUROTYP 20-2), Berlin/ New York : Mouton de Gruyter.
- Flobert Pierre (1975). *Les verbes déponents latins, des origines à Charlemagne*, Paris : Les Belles Lettres.
- Gonda Jan (1951). *Remarks on the Sanskrit passive*, Leyde : E.J. Brill.
- Hopper P. & Thompson S. (ed.) (1982). *Studies in transitivity*, Syntax and Semantics, 15. New York/ London : Academic Press.
- Jacquino Bernard (1989). *Le double accusatif en grec* , Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Jamison Stéphanie (1979a). "The case of the agent in Indo-european", *Die Sprache*, 129-143.
- Jamison, S. (1979b). "Remarks on the expression of agency with the passive in Vedic and Indo-european", *KZ* 93, 196-219.
- Kemmer, Suzanne (1993). *The middle voice*. Amsterdam/ Philadelphia : J.Benamins.
- Kemmer, Suzanne (1994). "Middle voice, transitivity, and the elaboration of events", in : B. Fox & P.Hopper (ed), *Voice, form and function*. Amsterdam/ Philadelphia : J.Benamins, 179-230.
- Kent P. K. (1991). *A new look at the passive*. Bern : Peter Lang.
- König Ekkehard & Haspelmath Martin (1998). "Les constructions à possesseur externe dans les langues d'Europe", in Feuillet (ed.), 525-606.
- Mellet Sylvie, Joffre Marie-Dominique & Serbat Guy (1994). *Grammaire fondamentale du latin — Le signifié du verbe*, Louvain/ Paris : Peeters.
- Kühner R. & Gerth, B. *Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache*. II. *Satzlehre*, 1(1898), 2. (1904), Leipzig/ Hanovre.
- Kühner R. & Stegmann C. (1955). *Ausführliche Grammatik der Lateinischen Sprache*. Leverkusen : Gottschalk.
- Lehmann Winfred P. (1974). *Proto-Indo-European syntax*. Austin/ London : U. of Texas Press.
- Letoublon Françoise (1985). *Il allait, pareil à la nuit*, Paris : Klincksieck.

- Leumann M., Hoffmann J. B. & Szantyr A. (1965). *Lateinische Syntax und Stilistik*. Munich : Beck.
- Lightfoot David (1979). *Principles on diachronic syntax*. Cambridge : U. Press.
- Luraghi Silvia (1986). "On the distribution of instrumental and markers for human and non-human agents of passive verbs in some Indo-European languages", *Indogermanische Forschungen* 91, 48-66.
- Palmer Frank R. (1994). *Grammatical roles and relations* (Cambridge Textbooks in Linguistics). Cambridge : University Press.
- Sawicki Lea (1991), "Genitive and instrumental in passive constructions in Lituianian", *I. F.* 96, 168-174.
- Serbat Guy (1981). *Cas et fonctions*. Paris : PUF.
- Serbat G.(1988). *Linguistique latine et linguistique générale*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Serbat G. (1996). *Grammaire fondamentale du latin*. VI,1. *L'emploi des cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif*. Louvain : Peeters.
- Tesnière Lucien (1966). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Touratier Christian (1977). "Comment définir les fonctions syntaxiques?", *B.S.L.* 72, 27-54.
- Touratier Ch. (1984). "Il y a un passif en latin ; mais de quoi s'agit-il?", *Le passif*. CLAIX - *Travaux* 2, Aix-en Provence : U. de Provence, 75-92.
- Touratier Ch. (1995). *Syntaxe latine*. Louvain-la-Neuve : Peeters.

Abréviations :

A, B, C : actants – A représente l'actant sélectionné comme sujet, celui avec lequel le verbe s'accorde.

Ag = agent

Bn = bénéficiaire

OD = objet direct

OT = objet transmis (actant B des verbes "lancer", "donner", etc.)

Table des matières

Henri TONNET, <i>Note sur la constitution du syntagme verbal en grec moderne. Aperçu diachronique.</i>	1
Alain CHRISTOL, <i>Le moyen entre syntaxe et sémantique.</i>	17